

RÉPUBLIQUE ET

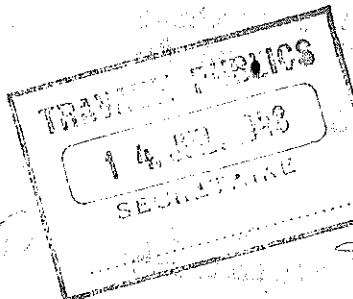
CANTON DE GENÈVE



POST TENEBRAS LVX

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

du 9 juillet 1948



Le Conseil d'Etat

vu les délibérations du conseil municipal de la commune de Lancy en séance du 7 avril et du 30 mai 1948, demandant le changement de nom de plusieurs artères publiques ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931 ;

vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat en date du 20 avril 1948, concernant les nouvelles dénominations de l'avenue Louis Bertrand et de la Cité du Bachet de Pessay ;

vu l'accord intervenu entre ledit service et la mairie de Lancy pour débaptiser une partie du chemin de Pessay et de lui donner le nom d'Eugène Lance ;

A R R E T E :

X 1) De débaptiser l'avenue des Ormeaux et de lui donner le nom d'"Avenue Louis Bertrand", "en souvenir de Louis Bertrand, maire de la commune de Lancy de 1896 à 1923" ;

X 2) De donner le nom de "Cité du Bachet de Pessay", au groupe d'immeubles bordant le chemin des Bluets et le chemin des Anémones à proximité de la route de Saint-Julien ;

X 3) De débaptiser le tronçon du chemin de Pessay, compris entre la route cantonale du Grand-Lancy et le chemin des Pontets et de lui donner le nom de "Avenue Eugène Lance", "en souvenir d'Eugène Lance, conseiller municipal, conseiller administratif, né de 1910 à 1941".

CV 2097